




Compte-rendu CSE

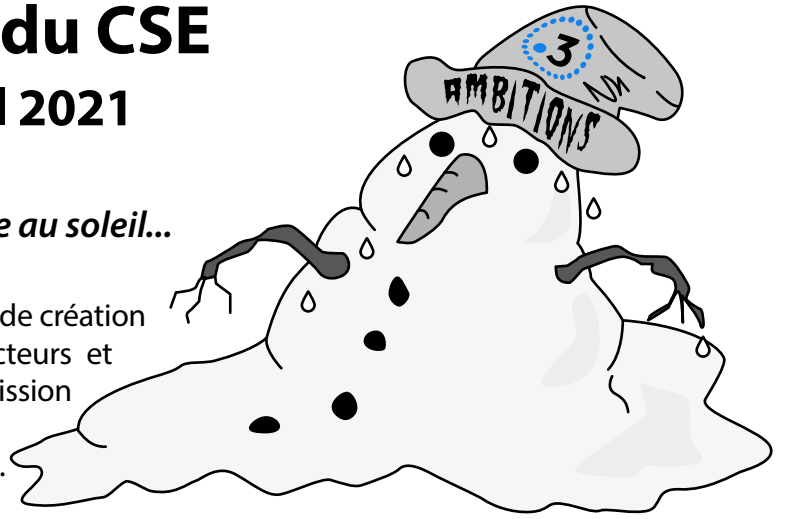
28, 29 et 30 avril 2021

SYNDICAT DE RÉSISTANCE

Contrairement à l'annonce en fanfare, en janvier 2020, de création des chaînes régionales portée par la voix des directeurs et directrices régionaux, c'est aujourd'hui la commission économique du CSE central qui a eu la primeur du projet de régionalisation au sein du réseau France 3.

Le compte-rendu de la commission à lire ici 

Comme neige au soleil...



■ DES CHAÎNES RÉGIONALES À MINIMA ?

Régionalisation.

“En 2020, le volume horaire de diffusion est de 26945 heures/an soit presque 25 heures hebdomadaire sur 40 semaines.”

Philippe Martinetti



La direction a dévoilé un peu plus concrètement ses ambitions, qui semblent à nos yeux revues largement à la baisse.

► Quoi de neuf alors ?

Dès la rentrée de septembre, chacune des 13 chaînes arborera un logo toute la journée, ce qui permettra aux téléspectateurs d'identifier sa chaîne régionale.

► Mais pour y mettre quoi de plus ?

Tout d'abord, les matinales de France Bleu vont voir leur créneau de diffusion allongé de 20 minutes. Ce sera de 7 à 9 heures.

Puis un nouveau magazine de 46 minutes dès 9 heures du matin pour remplacer ECM qui dure aujourd'hui 38 minutes. Magazine produit totalement en interne, mais pour lequel des produits " tout faits " seront à disposition si besoin.

Ce magazine sera suivi par la ré-exposition de documentaires de 52' (ou 2 x 26').

Voilà pour le créneau 7-11 heures.

Philippe Martinetti a évoqué le 14h-16 heures, sans toutefois apporter plus de précisions. Hormis le fait que ces cases seront optionnelles selon les propositions de chaque direction régionale. Ces créneaux ne seraient pas prévus avant 2023.

Quelques créneaux en deuxième partie de soirée pourraient aussi voir le jour, là encore selon la volonté de chaque chaîne régionale.

Enfin, la retransmission d'événements sportifs locaux est le nouveau credo de la direction. A l'image de NoA, qui peut être simple diffuseur, ou avec des captations faites par nos propres moyens, si toutefois il nous en reste. A ce sujet, Monsieur "Finances" Philippe Angot nous dit que la video mobile de la Fabrique pourrait participer à la fabrication de ces captations.

« L'objectif est de faire des diffusions à moindre coût. » dixit Philippe Angot

A la question des élu-e-s **Sud** sur le budget alloué aux régions pour faire ces captations, Philippe Angot nous répond que la construction budgétaire n'a pas été réalisée pour capter ces événements. En clair, chaque région doit se débrouiller en attendant la construction budgétaire de 2022. Jusque là, si une région veut retransmettre du sport, elle peut le faire sur le budget PAE de l'année en cours.

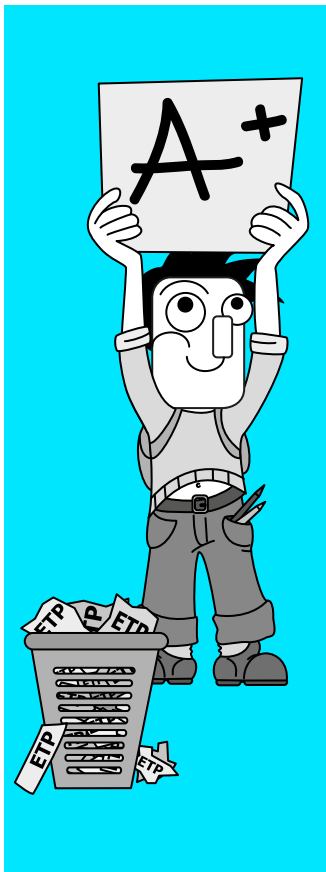
Pour 2022, la direction du réseau veut identifier des régions qui pourraient tester les créneaux de l'après-midi et de deuxième partie de soirée et ainsi voir quelles capacités ont ces régions d'occuper ces cases.

■ FRANCE 3 MEILLEUR ÉLÈVE !

Budget du réseau.

11 millions d'économies sur la masse salariale ont été réalisées dans le réseau en 2020. La direction nous explique que c'est à cause de la pandémie. Ou plutôt grâce aux économies faites en grande partie sur le dos des salarié-e-s non permanents, devrait-elle préciser. Beaucoup moins de contrats ont été générés durant la crise sanitaire.

A cela s'ajoutent les heures supplémentaires en baisse et le non remplacement des départs en RCC.



Mais, malheureusement, ces 11 millions économisés ne sont pas réinjectés dans le budget de cette année. Cela n'est pas possible d'après **Monsieur "Finances"**.

Rigueur quand tu nous tiens !

Parmi les bonnes fourmis, on retrouve en tête les directions d'AURA, Grand-Est, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et PACA.

EN 2021, l'objectif d'économies en "Equivalent Temps Plein" est de 20,6 ETP. Un effort moindre que pour les autres entités de FTV nous répète **François Desnoyers**, Directeur du réseau.

Côté charges hors personnel, le rapport de la commission économie et structures du CSE réseau indique que là aussi, de fortes économies ont été faites : 13,5 millions d'euros.

Pour cause, durant le premier confinement, l'arrêt des émissions en régions, la couverture des municipales réduite, le recours moindre à des prestations internes avec la Fabrique, l'arrêt d'ECM à Paris Île de France.

Cette année, pour les achats de programmes et prestations techniques, le budget est en hausse avec 26,7 M€ (+ 21%). Cependant il faut financer 12 nouvelles diffusions de matinales de France Bleu, ainsi que les retransmissions sportives le dimanche qui devraient être en progression.

La dissolution des moyens de captation comme les CCR dans les antennes vont obliger à faire appel à des boîtes de production extérieures.

[Compte-rendu de la commission économie et structures du réseau F3 à lire ici](#) ✨

Pour finir, chaque antenne du réseau disposera de 50 000 euros pour organiser les débats des régionales et départementales.

■ RIEN NE VA PLUS !



Le point santé a été réduit à peau de chagrin. Les débats ont tourné autour du "Plan de Continuité d'Activité" au sein du réseau. PCA que la direction nous a présenté suite aux annonces du gouvernement. Nous ne développerons pas ce PCA, car cela peut évoluer selon la situation sanitaire. Cependant, **Sud** est étonné que l'ensemble des salarié-e-s qui concourent à la fabrication ne puissent pas revenir sur site.

Malheureusement, des points importants comme les restitutions de la CSSCT sur le diagnostic suite à l'expérimentation de la régie automatisée de Rouen, sur les mesures sanitaires et l'absentéisme ou sur les enquêtes à Caen et Poitiers, ont toutes été reportées.

■ LE FEU AUX POUDRES !



Après avoir décimé les réalisateurs dans le réseau France 3, la direction s'attaque aux maquilleuses et maquilleurs. De quoi grappiller quelques ETP supplémentaires même si ça ne nous a pas été présenté comme ça.

Sous prétexte de type d'emplois variés dans le réseau sous forme de CDI, CDD ou de prestations extérieures, **Michael Friederich** explique aux élu-e-s que cet appel d'offres est nécessaire.

Suite à cet appel d'offres dans les 24 antennes, chaque chef de centre aura le choix de faire appel au prestataire choisi ou pas. Toujours d'après **Michael Friederich**, si une direction veut faire des contrats d'intermittents, cela sera toujours possible.

Seulement voilà, la direction encourage les maquilleuses CDD à créer leur propre structure afin de répondre à cet appel d'offres, ceci afin d'avoir la garantie de continuer à travailler pour France 3. De plus, l'ancienneté dans le métier comme le type de contrat fait par le futur prestataire (intermittent ou non) ne rentrent pas dans les critères de l'appel d'offres.

La seule chose positive dans cet appel d'offres est qu'aucune quantité de prestations n'est garantie par France 3. il pourrait donc s'agir de prestations supplémentaires lors d'évènements particuliers type opérations extérieures.

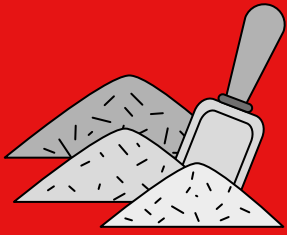
Les élu-e-s s'interrogent toutefois sur cette sous-traitance qui, comme chacun sait, nivelle souvent les conditions de travail comme les salaires vers le bas !

[Les élu-e-s ont voté à l'unanimité une motion pour le retrait de cet appel d'offres](#) ✨



■ EN VRAC.

Autres appel d'offres



La direction nous a présenté plus que succinctement un tableau récapitulant les appels d'offres en cours dans le réseau.

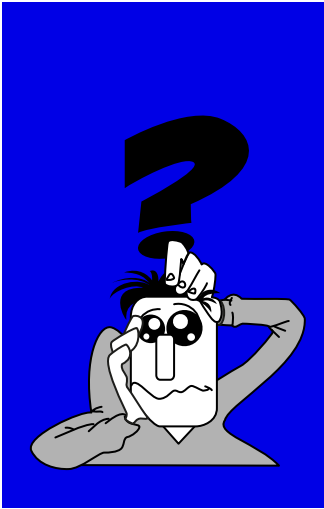
Cela va du renouvellement des caméscopes, au nettoyage en passant par les liaisons HF audio ou Prisme.

Au sujet de Prisme (logiciel pour créer des palettes simples) , **Sud** ne comprend pas pourquoi la direction veut faire appel à un prestataire extérieur, alors que jusqu'à présent, c'était un logiciel fabriqué maison. D'après **Michael Friederich**, le développement de prisme ne peut plus être pris en charge en interne faute de mains.

Sur le renouvellement des caméscopes, le direction nous assure que ce sont toujours le même modèle et type de caméras qu'actuellement. Des 200, 300, 400 Sony. Il s'agit de remplacer le matériel non réparable, une trentaine de caméras par an.

Par ailleurs, la direction technique s'attaquera au changement du type de caméscopes d'ici un ou deux ans. Elle n'a pas encore décidé quelle marque et quel modèle et nous assure qu'elle se rapprochera des utilisateurs pour avoir leur avis.

■ EPILOGUE...



Une fois de plus, l'ordre du jour n'a pas pu être tenu. Sur les 19 points et sous points, seuls 7 ont été débattus.

Les élu-e-s **Sud** déplore qu'à chaque CSE, il faille reporter des points faute de temps pour les débats.

Les élu-e-s **Sud** demandent à la direction que tant que les CSE sont programmés en visio, les séances soient réparties sur quatre demi-journées et non 3 comme actuellement.

Les élu-e-s **Sud** souhaitent que des CSE extraordinaires soient organisés dès lors qu'il s'agit de points qui concernent le projet de régionalisation. On ne peut pas traiter d'un projet aussi vaste en 1 heure.

Pour conclure, le syndicat **Sud** représentatif sur le réseau qui comprend plus d'un tiers des salarié-e-s de France Télévisions demande à la direction qu'une négociation dans le cadre de l'accord de méthode sur la régionalisation soit aussi ouverte sur le réseau, comme c'est déjà le cas sur le périmètre de l'entreprise. La régionalisation concernant essentiellement les salarié-e-s du réseau France 3.

Les CR de la commission emploi-formation qui concernent les bilans de l'emploi, du handicap et de l'alternance sont reportés au prochain CSE.

Le bilan UCC 2019, 2020 infographie et mise en image est lui aussi reporté.

Prochain CSE les 26, 27 et 28 mai.

Contactez vos élu-e-s **Sud** : Béatrice Mariani, Jean-Yves Olivier et Chloé Tempéreau

Si vous avez des questions, des doléances, contactez les élu-e-s et représentant-e-s **Sud** en région. ✨

Retrouvez les comptes-rendus et liminaires **Sud** sur notre site : <https://syndicatsudftv.fr/comite-social-economique/>

Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, Sud Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société. Sud Médias Télévision travaille en réseaux de solidarité avec l'union syndicale Solidaires et avec ses homologues Sud des médias et de la culture.



Syndicat Sud Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Rejoignez-nous sur notre site <https://syndicatsudftv.fr> et sur [twitter@syndicatsudftv](https://twitter.com/syndicatsudftv)